

La Commune de Paris

est le nom donné au mouvement révolutionnaire et au gouvernement insurrectionnel mis en place à Paris entre le 18 mars et le 28 mai 1871, après la guerre de 1870-1871 contre les Prussiens.

- -2 septembre 1870 : défaite de Sedan et reddition de l'empereur Napoléon III aux Prussiens.
- -4 septembre : proclamation de la IIIe République sur la place de l'Hôtel de Ville, à Paris.
- -18 septembre 1870 au 28 janvier 1871 : siège de la capitale et résistance des parisiens.
- -28 janvier 1871 : armistice entre le gouvernement provisoire et le IIe Reich allemand.
- -8 février : élection de l'Assemblée nationale, installée à Bordeaux, c'est elle qui doit voter le traité de paix. Celle-ci est composée de nombreux royalistes et d'une majorité prête à accepter les conditions du chancelier Bismarck. Les républicains radicaux et les socialistes parisiens qui trouvent les conditions humiliantes y sont opposés.
- -26 février 1871 : signature des préliminaires de paix qui prévoient l'occupation de l'Ouest de Paris par les Prussiens.
- -1er mars : défilé des Prussiens dans Paris.
- -8 mars : l'Assemblée nationale supprime la solde des gardes nationaux ainsi que le moratoire sur les loyers et les dettes.

Ces derniers événements exaspèrent les Parisiens. La Garde nationale s'organise en une Fédération des bataillons avec pour mot d'ordre l'instauration de la République. L'Assemblée nationale, qui craint une rébellion, s'installe à Versailles.

-Le 18 mars 1871, le chef du gouvernement provisoire, Adolphe Thiers envoie des troupes pour désarmer la Garde nationale. Celles-ci fraternisent avec la foule et la Garde nationale. Adolphe Thiers quitte Paris pour Versailles et exige le désarmement de la Garde nationale avant toute négociation.



La Commune de Paris (suite 1)

Les insurgés élisent, le 26 mars 1871, un conseil communal de 90 membres qui prend le nom de Commune de Paris et se présente comme un contre-gouvernement rival de celui des "Versaillais". Le mouvement s'étend à quelques grandes villes de Province (Lyon, Marseille, Narbonne, Toulouse, Saint-Étienne, Grenoble) mais il y est vite réprimé.

Les divergences idéologiques entre les insurgés apparaissent rapidement.

Malgré la lutte contre les troupes régulières des "Versaillais", les discussions et les querelles internes, la Commune décide d'importantes mesures sociales :

- -liberté d'association pour les ouvrier,
- -séparation de l'Église et de l'État,
- -transformation en sociétés ouvrières des entreprises abandonnées par leurs propriétaires.

Cependant la plupart de ces mesures ne peuvent être appliquées avant la fin de la Commune.

Dès le 2 avril 1871, les 20 à 30000 combattants de la Commune doivent affronter les attaques et les bombardements par les troupes régulières de Mac-Mahon.

Lors de la "semaine sanglante", 21 au 28 mai 1871, le mouvement insurrectionnel est écrasé, après des combats acharnés sur des centaines de barricades. Une partie de Paris est incendiée. La dernière poche de résistance est anéantie au cimetière du Père-Lachaise où plus de 400 combattants sont fusillés contre un mur d'enceinte qui devient le mur des Fédérés (nom donné aux partisans de la Commune de Paris).

20 à 30 000 fédérés seront tués dans les combats, contre moins de 1 000 Versaillais.

Sur plus de 38 000 insurgés jugés en conseil de guerre, 7 500 sont déportés en Algérie et en Nouvelle-Calédonie, comme Louise Michel. Les survivants sont amnistiés en 1880. Le paradoxe de cette répression a été de renforcer l'implantation en France de la République qui a montré qu'elle était capable de venir à bout des désordres populaires.